

**ABONNEMENT.**  
 Pour l'année..... 12s-6d.  
 six mois..... 6s-3d.  
 (payable d'avance.)  
 non compris les frais de  
 Poste.  
 Pour ceux qui ne se con-  
 formeront pas à cette con-  
 dition l'abonnement sera  
 de 15s. payable par se-  
 mestre. Ceux qui veulent  
 discontinuer sont obligés  
 d'en donner avis un mois  
 avant la fin du semestre,  
 et de payer ce qu'ils doi-  
 vent.  
 A Montreal, on s'abon-  
 ne chez E. R. Fabre, ecr.,  
 3. rue St. Vincent.

# L'AMI DE LA RELIGION

ET

## DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

Imprimé et Publié par { JACQUES CREMAZIE, Avocat, Rédacteur, } Propriétaires.  
 { STANISLAS DRAPEAU, Imprimeur, }

**PRIX DES ANNONCES.**  
 Six lignes et au-des-  
 sous..... 2s-6d.  
 Dix lignes et au-des-  
 sus..... 3s-4d.  
 Chaque insertion subsé-  
 quente, le quart du prix.  
 Au-dessus de dix lignes  
 ad. la ligne.  
 Les annonces non  
 accompagnées d'ordre se-  
 ront publiées jusqu'à avis  
 contraire.  
 Les lettres, correspon-  
 dances, etc., doivent être  
 adressées, franc de port,  
 à STANISLAS DRAPEAU et  
 CIE., Rue Ste. Famille,  
 côte De Léry, No. 14.

BUREAU DU JOURNAL  
 Côte De Léry, No. 14. }

Québec, Vendredi, 7 Juillet, 1848.

BUREAU DU JOURNAL  
 Côte De Léry No. 14.

### PENSÉES Sur le Christianisme. MORALE.

PAR M. DROZ.

XXII.—Tandis que les esprits sages ad-  
 mirent le merveilleux édifice du Chris-  
 tianisme, et se nourrissent des touchants  
 préceptes de son divin fondateur, les an-  
 tagonistes de la religion attaquent ses dogmes,  
 et quelques-uns n'épargnent pas même sa  
 morale ; ils disent qu'elle est exagérée, ils  
 vont jusqu'à prétendre qu'elle est imprati-  
 cable.

Pour le prouver, un moyen facile serait  
 d'attribuer le sens à des expressions figu-  
 rées, à des phrases hyperboliques, fami-  
 lières au génie des Hébreux. Mais, s'est-  
 il jamais trouvé d'homme assez stupide-  
 ment fanatique pour prendre à la lettre ces  
 mots : " Si votre oeil vous scandalise, arrache-  
 le ?" Nulle part a-t-on entendu littéra-  
 lement ces paroles, qui livreraient le  
 monde aux méchants : " Si quelqu'un  
 prend votre manteau, ne l'empêchez pas  
 de prendre aussi votre robe ?"

Indépendamment des exagérations in-  
 hérentes à la langue dans laquelle s'expri-  
 mait le Christ, il est essentiel d'observer que  
 l'Evangile contient des préceptes qui nous  
 prescrivent nos devoirs, et des conseils re-  
 latifs à une perfection qui ne peut être le  
 partage de tous. Un auteur du siècle der-  
 nier a soutenu que les interprètes de la mo-  
 rale évangélique, effrayés de la trouver im-  
 praticable, avaient imaginé cette distinction.  
 Bergier, en lui répondant, a prouvé qu'elle  
 est établie par le Christ. (1)

Ce docte et sage écrivain fait même ob-  
 server que plusieurs préceptes ne sont pas  
 donnés à tous les hommes. Jésus com-  
 manda à ses disciples de ne point se mettre  
 en peine de savoir où ils trouveront de quoi  
 manger, de quoi se vêtir, et leur promet que  
 Dieu y pourvoira. Si un tel ordre était  
 universel, l'imprévoyance ferait cesser les  
 travaux, dissoudrait les liens de famille,

anéantirait la société. Aussi cette ordre  
 s'adresse-t-il uniquement aux disciples et à  
 leurs successeurs, aux hommes revêtus du  
 saint ministère : pour eux, il est sans res-  
 triction.

Rien ne m'a plus ému de respect que  
 d'entendre de vénérables prêtres, longtemps  
 persécutés, longtemps contraints de se ca-  
 cher dans leurs pays ou d'errer à l'étranger,  
 affirmer avec calme que, dans les situations  
 les plus difficiles, ils s'étaient reposés sur la  
 promesse du Christ, et que toujours leur  
 confiance avait été récompensée.

XXIII.—Le Christianisme a résolu le  
 plus grand problème de morale : ne jamais  
 enorgueillir l'homme, et ne jamais le dé-  
 courager.

Le chrétien sait qu'il ne peut obtenir la  
 gloire éternelle que par l'intervention du  
 médiateur : comment s'enorgueillirait-il ?  
 Dans sa faiblesse, il est soutenu par un  
 Dieu : comment se découragerait-il ? Ainsi,  
 le moraliste chrétien est garanti des deux  
 écueils contre lesquels échoueraient tous les  
 moralistes que n'éclaire pas le dogme du  
 médiateur.

Les mystères du Christianisme, tout im-  
 pénétrables qu'ils sont, éclaircissent plu-  
 sieurs mystères de la vie. Lorsque, jeune  
 encore, cherchant la vérité qui semblait  
 me fuir, je portais sur de hautes questions  
 mes regards incertains, j'étais effrayé de  
 l'intervalle incalculable qui sépare  
 l'homme du Créateur ; je ne voyais aucun  
 moyen de franchir cet abîme. Parfois,  
 j'admettais de rares exceptions pour quel-  
 ques bienfaiteurs de l'humanité, pleins de  
 vertu, couverts de gloire. Bientôt, j'étais  
 forcé de reconnaître que si je les voyais  
 briller d'un éclat vif et pur, c'était en les  
 comparant avec moi ; mais que, si je vou-  
 lais les rapprocher de l'Être infini, ils tom-  
 baient de leur rang élevé, et que j'avais  
 peine à les distinguer de la foule. Avou-  
 rai-je toutes mes rêveries ? Poursuivi par  
 l'idée qu'aucun homme en quittant ce  
 monde n'est digne du Ciel, j'eus une con-  
 ception bizarre ; je pensai que la terre n'est  
 pas l'unique lieu d'épreuves, que les âmes

parcourent différents globes, et que, s'apu-  
 rant par degrés dans ces demeures succes-  
 sives, elles pourraient mériter enfin d'être  
 admises à la contemplation de Dieu.

Cette folie de ma raison me charma quel-  
 ques instants ; une réflexion très-simple  
 me consterna. Quand l'homme pendant  
 des milliards de siècles parcourrait des mil-  
 liards de globes, et qu'il s'améliorerait à  
 chaque pas, diminuerait-il de l'épaisseur  
 d'un cheveu l'intervalle qui sépare ses mi-  
 sères de la perfection de l'Être infini ? Mon  
 absurde hypothèse me faisait ressembler à  
 cet astronome qui, tombé en démence,  
 voulait à l'aide d'une échelle observer le  
 soleil de plus près.

Confus de ma faiblesse et de la vanité de  
 ma raison, je me souvins qu'une sainte  
 doctrine annonce un médiateur ; et je fus  
 saisi de l'émotion qu'on éprouve en voyant  
 un rayon de lumière descendre au milieu  
 des ténèbres.

XXIV.—Les hommes qui prétendent  
 que le Christianisme est injuste, tyrannique,  
 se plaisent à citer l'éternité des peines.  
 C'est en effet le dogme qui soumet le plus  
 difficilement notre raison : comment le con-  
 cilier avec la bonté et la clémence de Dieu,  
 ou seulement avec sa justice envers des  
 faibles créatures qu'il a tirés du néant ?

Ce dogme est dans les saintes Écritures,  
 l'Eglise le proclame ; j'ajoute surabondam-  
 ment que toutes les communions chré-  
 tiennes le reconnaissent ; les opinions con-  
 trairees sont individuelles, par conséquent  
 sans importance.

Mais, est-il certain que la manie ne  
 puisse apercevoir aucun moyen de concilier  
 l'éternité des peines avec la justice divine ?  
 Si tous ceux qui n'obtiendront pas la gloire  
 éternelle doivent être pour jamais livrés à  
 d'horribles supplices, on peut penser que  
 la condamnation ne frappera qu'un petit  
 nombre d'hommes ; (2) il est permis de  
 l'espérer, sous l'empire d'une religion qui

(2) Cette opinion ne serait point inconciliable  
 avec les paroles de l'Evangile, *pauci electi*. Il y a,  
 parmi les théologiens orthodoxes, deux manières  
 d'entendre ces mots ; chacune a de graves autorités  
 en sa faveur, et l'Eglise n'a pas prononcé.

(1) La Certitude des preuves du Christianisme,  
 2<sup>me</sup> partie, page 148.